



Décembre 2020

Bulletin N° 24

SOMMAIRE :

Editorial	1
Armancourt solidaire	2
Vie quotidienne	4
Vie associative	5
Notre Histoire	8
Notre biodiversité	9
Notre cadre de vie	10
Les fêtes	12



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie@armancourt.fr



Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères Armancourtoises, chers Armancourtois,

Armancourt est reconnu pour son esprit village et maintenant pour sa solidarité.

L'année 2020 aura été l'année de la solidarité. Pendant le premier confinement les élus ont distribué les sacs de déchets aux habitants sur demande, les secrétaires, les membres du CCAS ont pris régulièrement des nouvelles de nos séniors. Nous avons également mis en place une base de bénévoles pour rendre des services envers les personnes vulnérables dans notre beau village qui est à taille humaine. Ces actions étaient un bon moyen de prendre des nouvelles et de rompre la solitude.

En plus des masques fournis par la commune et par l'ARC, de nombreux bénévoles du village ont réalisé des masques en tissus pour la ville de Compiègne. Des dons des Armancourtois en tissus, rubans, fils ont servi à fabriquer des blouses pour l'hôpital qui était en rupture de protection pour le personnel.

A 20h00 tous les soirs durant le confinement, les élus se sont relayés en sonnant la cloche de l'église d'Armancourt. Dans chaque rue les habitants applaudissaient ou chantaient de chansons en modifiant les paroles en fonction de la crise sanitaire et pour soutenir les personnes actives professionnellement.

2020 a été aussi sous le signe des travaux. La municipalité a mis en œuvre l'étude concernant la sécurité routière en limitant au mieux la vitesse. Des ouvrages ont été créés ou modifiés sur la chaussée. Une voie douce a été créée en écart de la route départementale pour sécuriser les piétons. L'assainissement des eaux pluviales a été finalisé et les trottoirs de la rue de la Basse Côte ont été rénovés et goudronnés.

La nouvelle équipe municipale en charge des affaires scolaires a rénové la cantine scolaire et le dortoir de la classe maternelle pour le bien être des élèves et pour accueillir de nouveaux enfants qui s'annoncent avec la réalisation en cours d'un nouveau quartier résidentiel. Pour le confort des agents communaux nous avons créé une salle de repas avec une cuisine aménagée pour déjeuner dans de bonnes conditions.

En 2021 nous avons programmé de nombreux travaux dont l'enfouissement des réseaux dans deux rues. Nous soutiendrons nos associations et dans la mesure du possible nous proposerons des rencontres festives et de travail avec les villageois. Nous lancerons aussi un programme d'animation autour des jeux olympiques dont nous sommes fiers d'être labellisés « Terre de jeux 2024 ».

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et prenez soins de vous.
Eric BERTRAND - Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année

NOEL MAGIQUE ET SOLIDAIRE



Armancourt aux couleurs de Noël, Armancourt solidaire, c'est l'image naturelle, sincère de notre village et de l'esprit village qui nous anime.

Merci aux membres du CCAS pour le colis gourmand offert à nos séniors, aux enfants de la garderie pour les créations des décorations de Noël et pour avoir égayé la mairie. Un grand merci à vous pour avoir participé à l'opération « Boîte de Noël pour les plus démunis ».

Bravo à nos agents communaux et aux élus pour l'installation des décorations et pour l'illumination le soir de notre belle église.



ARMANCOURT SOLIDAIRE



Bienvenue à Apolline qui est née le 17 novembre 2020 à Armancourt.. La dernière naissance dans notre village remonte à 1980.

Félicitations aux parents qui ont gardé leur sang-froid.

Le temps que les pompiers arrivent Apolline était déjà Armancourtoise.

En soutien des personnes en activité pendant la première période de confinement, tous les soirs et à tour de rôle Jean-Claude Lesueur, Cyril Jozefiak et Eric Bertrand ont fait sonner la cloche de notre village (Photo ci-contre).

Cette sonnerie donnait le départ des applaudissements et des chants dans les rues de notre village.

C'était aussi un moyen de nous rappeler que nous sommes unis. Un grand merci à tous pour cette chaîne humaine de solidarité.



Merci à nos couturières, à nos couturiers qui ont réalisé les masques et les blouses. Ces confections étaient pour les habitants de Compiègne, pour le personnel soignant. Pendant cette période, nous étions en pénurie. Des dons de tissus, de boutons ont été apportés à la mairie pour la confection des blouses.

La municipalité a acheté dès le début de la crise sanitaire deux masques en tissu en complément des masques fournis par l'ARC. Nous avons donné la priorité aux personnes vulnérables lors des distributions.

Merci à notre secrétariat et aux membres du CCAS qui par leurs appels téléphoniques prenaient des nouvelles de nos seniors.

Nous avons mis en place dès le début du confinement un fichier d'entraide entre les voisins, pour un service, des courses ou tout simplement pour rompre la solitude.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La mairie est restée ouverte pour assurer le Service Public et réaliser les travaux techniques de premiers rangs. Merci à nos personnels communaux pour leurs présences durant la période de confinement et tout au long de l'année.

Voisins solidaires

#PrendreSoindeSonVoisin

Nous, voisins, sommes disponibles pour aider les personnes seules en difficultés



• Pour faire des courses de première nécessité (santé, alimentaire) (En limitant les contacts physiques)



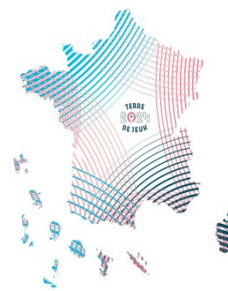
• Pour prendre des nouvelles de nos voisins qui vivent seuls

NOMS	PRÉNOMS	TÉLÉPHONES

Terre de jeux



TERRE
DE JEUX 2024,
UN LABEL
POUR
TOUS LES
TERRITOIRES



Lancé par Paris 2024 en juin 2019, le label Terre de Jeux 2024 s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif. Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce label va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Armancourt est labellisé « Terre de Jeux 2024» depuis septembre 2020.

Nous nous engageons ainsi à développer des actions (retransmission publique, organiser des séances de sports, découvrir les sports paralympique...) pour promouvoir le sport et les Jeux auprès de vous, dans le respect de la Charte Olympique et de la charte éthique de Paris 2024.



D'ailleurs, savez vous d'où vient le terme « paralympique » ?



À l'origine, le nom « paralympique » était une combinaison de « paraplégique » et de « olympique ». Avec la participation d'athlètes avec différents handicaps, le terme « paralympique » est aujourd'hui défini comme la réunion de « para », préfixe d'origine grecque signifiant « à côté de » ou « parallèle » et de la terminaison « lympique » des Jeux olympiques. Les Jeux paralympiques sont ainsi considérés comme solidaires des Jeux olympiques et se déroule dorénavant sur les mêmes sites.



facebook

NEWSLETTER

Nous vous rappelons que toutes les informations concernant la commune et bien d'autres rubriques utiles sont disponibles sur:

- notre site internet www.armancourt.fr
- notre page Facebook « [commune d'armancourt](#) »

Nous vous invitons à vous inscrire à la Newsletter sur le site internet afin de recevoir les alertes concernant les événements importants dans notre commune.

NOS HOMMAGES

Dans le respect des protocoles mis en place par les autorités, les anciens combattants de Jaux et Armancourt ont commémoré la mémoire de nos « morts pour la France » tout au long de l'année.



8 mai : 75 ans... 75 ans que « ceux de 40 » nous ont permis d'être libre. Liberté fragile que nous devons entretenir... Fier de notre jeune porte drapeau pour qui cette cérémonie était SA première. Xavier, il y en aura bien d'autres, et tu as toute ta place avec nous !!!

18 juin : Nous ont honorés de leur présence : monsieur le Sénateur de l'Oise, Jérôme BASCHER monsieur le Député de l'Oise, Pierre VATIN et madame la Maire de Jaux, Sidonie MUSELET.



14 juillet : Si une pandémie peut restreindre notre liberté, notre ADN républicain reste intact.



11 novembre : En présence du Député Pierre VATIN, sans public comme le protocole nous le demande.



Le saviez vous ?



L'origine du bleuets remonte à 1916. M^{me} Suzanne Lenhardt, infirmière-major de l'hôpital militaire des Invalides, veuve d'un capitaine d'Infanterie coloniale tué en 1915, et M^{me} Charlotte Malleterre, fille du général Gustave Léon Niox et femme du général Gabriel Malleterre, toutes deux émues par les souffrances qu'endurent les blessés de guerre dont elles ont la charge, et devant la nécessité de leur redonner une place active au sein de la société, décident d'organiser des ateliers où ils confectionnent des bleuets dont les pétales sont en tissu et les étamines en papier journal.

Le **Bleuet de France** est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. La vente de bleuets les 11 novembre et 8 mai servent à financer des œuvres sociales leur venant en aide.



LA VIE ASSOCIATIVE

Avec une centaine d'adhérents, les associations d'Armancourt font parties des associations les plus actives du compiégnois. Si cette année les événements ne vous ont pas permis de rencontrer les bénévoles lors de la soirée traditionnelle, et très enviée, organisée à leur attention, vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site internet de notre commune (www.armancourt.fr) ou en les contactant directement aux adresses suivantes :

Actions familiale et sociale



Les p'tites créa du Cœur - Présidente : Caroline LAME - lesptitescrea@yahoo.fr

Anciens combattants / souvenirs :



Amicale des anciens combattants de Jaux et Armancourt – Président : Cyril JOZEFIAK - ac.jaux-armancourt@orange.fr



136ème Section des Médaillés Militaires – Président : Francis BERQUEZ - francis.berquez@wanadoo.fr

Education :



Amicale de l'Ecole d'Armancourt – Présidente : Muriel JACQUEMIN - jacquemin.om@gmail.com

Loisirs :



Comité des fêtes – Président : Jean-Pierre LARDE - lardeco@orange.fr



La compagnie Théâtrale des Treilles – Président : Daniel JEANNIOT jeanniot.daniel@bbox.fr

Sports :



Associations des chasseurs d'Armancourt - Président : Christian LECLERE



Association sportive d'Armancourt – Présidente : Elsy COEURU - coeuru.nicolas@neuf.fr



Les bleuets cyclotouristes Le Meux - Jaux - Armancourt –
Président : Dominique Regnault - cycloclubdesbleuets@outlook.fr



NOS ARMOIRIES

Histoire de notre village

Compte tenu des vestiges trouvés dans le voisinage, les historiens nous indiquent que le village du Fayel a été témoin des luttes entre les Gaulois et leurs ennemis, pour défendre leur indépendance. Ces événements nous ramènent à l'occupation Franque, époque de la dénomination verbale et/ou de quelques documents écrits, pour la plupart de nos villages. Les compagnons de Clovis se sont partagé le pays conquis. Les lieux, dont ils s'emparent, prennent leurs noms : le courtil, ou domaine d'Hermann, devient ainsi *Hermancourt*, le courtil d'Hodin, Houdencourt le courtil de *Bazin*, *Bazicourt*...

Ensuite, ces terres vont, pour la plupart, servir à doter les abbayes. Les moines de Saint Denis auront une partie des pâturages de Chevières, la chaussée d'Estrées et Moyvillers ; ceux de Châalis, la terre du tremble, le Tranloy, ... Pendant trois cents ans, les Normands sèment partout la terreur et la désolation dans notre contrée. Les abbayes cherchent des protecteurs et le plus souvent paient chèrement l'assistance qu'elles réclament. Les chevaliers (sorte de mercenaires) qu'elles appellent pour défendre leurs cloîtres et leurs domaines prennent le nom d'avoués ou de prévôts. Ces nobles guerriers se constitueront des seigneuries aux dépens des monastères.

C'est souvent, en effet, par la construction d'une demeure seigneuriale que les avoués ou prévôts des églises prenaient possession de leur charge : les annales monastiques en font foi.

Nous connaîtrions à peine le nom de ces entreprenants seigneurs, si leurs querelles avec les abbayes n'avaient été consignées en des actes authentiques, transcrits dans les cartulaires *

Les siècles se succèdent et on retrouve l'identité des Seigneurs propriétaires des terres d'Armancourt, comme par exemple, au 15^{ème} siècle, Jacqueline Pannier de Fayel, vicomtesse de Breteuil, dame du Fayel, de Rucourt, de Le Meux, d' Hermancourt, de Rivecourt.

Une délégation de l'équipe municipale désireuse de retrouver une identité historique de notre village se rendit au château du Fayel. Le comte de Cossé Brissac nous proposa le blason de Philippe de la Mothe-Houdancourt. Celui-ci fût le seigneur entre autre d'Armancourt au début du 17^{ème} siècle et sans descendance à ce jour. Il y avait sur les hauteurs de notre village un château dépendant de la maison de la Mothe-Houdancourt ; il a été vendu et démoli pendant la Révolution.

La renaissance du Blason

Le conseil municipal, après études et délibérations, a le plaisir de vous présenter les armoiries **d'Armancourt**. Ce blason appartenait au Comte Philippe de la Mothe-Houdancourt (né en 1605, mort le 24 mars 1657), duc de Cardona en 1642, duc de Fayel en 1653, pair de France, chevalier de Saint-Michel, Maréchal de France et vice-roi de Catalogne. Né dans la France du Grand siècle, il a vécu la guerre de 30 ans.

Cet écu ornera, désormais, les documents officiels de notre commune. Ce blason unique, placé au centre d'une tenture au château du Fayel (photo) nous est aimablement confié par Monsieur le Comte de Cossé-Brissac, propriétaire des lieux et fidèle gardien du patrimoine.



Description du blason

Ecu moderne, écartelé au I et IV d'azur, 2 tours maçonnées d'argent, au II et III d'argent,

2 chiens rampants orangés collectés d'or

6 tourteaux orangés, 2 labels garnis de 3 pendants orangés, surmonté en chef d'or de l'inscription « Armancourt »





NOUS AIMONS ET NOUS PROTÈGEONS L'ABEILLE

L'Agglomération de la Région de Compiègne
a reçu 2 abeilles au label « API cité »
de l'Union Nationale de l'Apiculture Française



NOTRE RUCHER

Nous entamons pour la troisième année le suivi qualitatif de notre rucher. Nos abeilles sont sensibles aux pollutions. Nous constatons sur notre commune qu'elles passent l'hiver sans être empoisonnées. Cela montre que notre environnement est sain. La pollinisation des arbres fruitiers est aussi accrue dans le village

Merci à notre partenaire « Vousfinancer Compiègne » d'avoir initié cette belle animation.

Nous remercions nos partenaires « Total Direct Energie » et « Oise-apicole » de poursuivre l'aventure à nos côtés.

Après avoir collé les étiquettes à partir des dessins des élèves de notre école, c'est avec plaisir que les élus municipaux ont distribué un pot de miel à chaque foyer de notre village pour les fêtes de Noël.



Fiers de notre démarche innovante, nous allons installer ce label à l'entrée du village. Armancourt a très largement contribué à l'obtention de cette distinction Nationale.



LES TRAVAUX



La distribution des sacs se déroulera en mars 2021 sur la place des Treilles.

En cas de besoins, vous pouvez vous adresser au secrétariat. Nous vous dépannerons avec plaisir.

Pensez à trier (déchets ménagers / sacs jaunes / le verre), c'est pour vos impôts et pour notre planète.

LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENTS EN 2021

Nous allons dès la fin du mois de janvier lancer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques rue de la Plaine. Nous rénovons l'éclairage public par la mise en place de nouveaux candélabres avec la technologie des LEDS.

Au mois de mars, sous réserve de l'obtention d'une subvention, nous réaliserons les mêmes travaux rue de la Plaine.

Les travaux dureront six mois.

La rénovation de l'éclairage aux leds par plusieurs tranches débutera en 2021 pour le rue de l'école et pour l'impasse des Treilles. Ces investissements nous feront faire des économies énergétiques.

Nous réaliserons une réunion publique si la situation sanitaire le permet. Dans le cas contraire se sera par visioconférence.



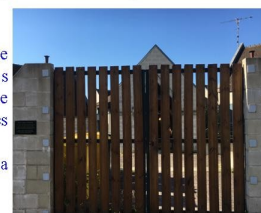
Amélioration du cadre de vie Stockage des poubelles d'été

Nous renouvelons l'opération de stockage de vos poubelles durant les mois de juillet et d'août.

Compte tenu des collectes des poubelles en semaine et pour répondre à votre demande, nous installons des conteneurs pour les ordures ménagères et pour le tri sélectif.

Le stockage sera dans la cour de la cantine derrière l'école.
Ce service sera assuré du 14 juillet au 29 août pour les habitants sans solution.

Nous vous demandons de bien fermer les sacs poubelles, non percés et de les déposer dans les bacs prévus.
Merci de bien fermer la porte derrière vous.



Vous appréciez ce service, en 2021 nous recommencerons.

NOS TRAVAUX EN 2020

Nous avons mis en œuvre les ouvrages préconisés par notre cabinet conseils en sécurité routière et par le Conseil Départemental. La rue de la Basse Côte étant sur route départementale, nous sommes contraints de suivre des règles fixés par le Département.

Pour le confort des riverains, nous avons mis un revêtement en bitume sur les trottoirs. Nous avons réalisé des travaux d'eaux pluviales pour retirer l'eau qui stagnait sur la chaussée à la suite de pluies. Nous avons modifié les espaces verts pour faciliter le stationnement.



En terme de sécurité routière un plateau surélevé a été créé au carrefour de la mairie et nous avons retiré les cédez le passage. L'accès aux normes handicapés est finalisé entre la parking de la mairie et la maison commune.

La route a été déviée au carrefour de la rue des Durboises pour couper la ligne droite. En complément nous avons mis en place une chicane séparée par un dos d'âne central pour guider les usagers.

Une chaussée surélevée a été édiflée au niveau du nouveau quartier résidentiel.

Pour terminer nous avons remodelé la chicane à l'entrée du village. Cette dernière a fait l'objet de l'attente d'une subvention complémentaire pour des travaux non prévus.

Début des travaux de modification des éclairages des bâtiments municipaux par de la led : salle polyvalente, école et mairie. Nous améliorons au fil des années votre cadre de vie.

LES TRAVAUX

Les bonnes pratiques :

Les mauvaises habitudes peuvent mener la vie dure à votre compte en banque.

Les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des **stationnements très gênants passibles d'une amende de 135 €** (classe 4 depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière, en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons (voir **article** R417-11 du Code la Route).



rénovation de L'école Albert Evely

RENOVATION DE L'ECOLE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

La classe des maternelles et CP : peintures, caissons, porte-manteaux, déplacement du tableau pour les CP.

Les luminaires : remplacement par des appareils à LED pour réduire notre facture d'électricité et pour un meilleur éclairage.

Le dortoir : peintures et rideaux occultants pour une meilleure sieste des maternelles.

la salle de restaurant scolaire : peintures

Ces travaux ont été réalisés par les agents communaux et les élus municipaux.



SALLE DE REPAS A LA MAIRIE

Nous avons créé une salle de repas pour les agents communaux.

Celle-ci est dotée d'une cuisine équipée.

C'est un lieux qui permet de faire une coupure méridienne au chaud l'hiver quand nos services travaillent à l'extérieur.



LES FETES

La fin de vie de nos sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël se déroulera pour Armancourt les mardis 5 et 12 Janvier 2021. Vous voudrez bien déposer le sapin la veille au soir sur le trottoir.

Important

Les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas ramassés.

Ils doivent être apportés en déchetterie.

RECETTE : Castagnaccio aux châtaignes et noix



PRÉPARATION

1. Préchauffez le four sur th. 5-6/160°.
2. Dans une grande poêle, torréfiez à sec les pignons et les noix grossièrement concassées.
3. Dans un grand saladier, mélangez ensemble la farine de châtaigne, 35 cl d'eau, l'huile d'olive et la branche de romarin effeuillée.
4. Ajoutez les fruits secs.
5. Versez la pâte dans un plat légèrement huilé allant au four. Enfournez pour 30 mn environ : le gâteau est cuit lorsqu'il se craquelle sur le dessus.



INGRÉDIENTS

- 200 g de farine de châtaigne
- 5 cuillère(s) à soupe d'huile d'olive
- 1 branche de romarin
- 70 g de raisins secs
- 50 g de pignons
- 70 g de cerneaux de noix



COLLECTE DES SAPINS EN PORTE-À-PORTE*
*SANS DÉCHÈTEUR

JE DÉPOSE
MON SAPIN APRÈS 19H
SUR LE TROTTOIR,
SANS SAC, SANS PIED
ET SANS NEIGE ARTIFICIELLE
NI DÉCORATION.
LES COLLECTES HABITUELLES
DE VOS DÉCHÈTES SONT
MAINTENUES.



APRÈS LES FÊTES,
ON LE MET AU BOULOT
(C'EST PAS NOËL TOUS LES JOURS)

LOCATION SALLE POLYVALENTE

CHARTRE COVID POUR LA LOCATION (voir sur le site internet / location salle)

UTILISATION	TARIFS	
	Armancourt et personnel communal	Extérieur
1 journée (de 8h00 à 8h00)	280,00€	550,00€
2 journées (de 8h00 à 8h00)	390,00€	680,00€
1 journée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 8h00 à 20 h00	210,00€	300,00€
1 journée samedi ou dimanche de 8h00 à 20h00 (juillet et août)	245,00€	350,00€
Associations – 1 journée de 8h00 à 8h00 (à partir de la 4 ^{ème} animation)	210,00€	
Entreprises - 1 journée de 8h00 à 23h00 avec sonorisation et vidéoprojecteur (à l'exclusion de vente sur place)	860,00€	860,00€

Tarifs applicables à compter au 1^{er} janvier 2021

Une caution de 500,00 € sous forme de chèque est exigée lors de la remise des clés.